

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

À propos de quelques biais de déclaration de l'appartenance ethnique dans les Balkans

Jean-Paul SARDON

ODE/INED

Dans les pays issus de l'ancienne fédération yougoslave le débat autour des statistiques ethniques qui agite les intellectuels français est difficilement compris. En effet, dans les Balkans existe une tradition ancienne de recueil de ce qui est appelé l'appartenance ethnique. Et le problème majeur est plutôt celui des luttes de pouvoir entre les diverses communautés, ce qui a pour conséquence la volonté pour ses membres que sa communauté soit bien dénombrée voire surestimée afin de lui permettre d'obtenir un maximum d'avantages.

Cela découle du fait que dans certains pays, en particulier en Macédoine depuis les accords d'Ohrid en 2001, la représentation politique des diverses communautés repose sur leur part dans la population. Mais cela est rendu possible par le fait que, dans cette région, l'appartenance ethnique repose sur la déclaration personnelle.

En premier lieu, convient-il de définir cette notion et l'utilisation qui en est faite, car cela a une répercussion non négligeable sur la fonction tout autant pratique que symbolique du recensement. Ainsi, alors que dans la plupart des pays occidentaux le recensement est une opération administrative visant à une mise à jour de données statistiques – même si celles-ci ont des répercussions sur les dotations budgétaires des divers échelons¹ et, par conséquent, sur la vie des communautés qui les composent –, dans les Balkans yougoslaves, le recensement est, au contraire, considéré comme une opération politique, visant à mesurer les diverses forces en présence et est, souvent, associé, dans les yeux des minorités, à une tentative menée par le groupe ethnique majoritaire pour sous-estimer la place des minorités et donc réduire leur poids politique et leur influence.

La notion d'appartenance ethnique.

Plusieurs termes ou expressions utilisés couramment dans les pays de l'ancien espace yougoslave nécessitent d'être explicités afin d'éviter toute confusion avec le sens communément utilisé en Europe occidentale. Ainsi, faute de replacer ces notions dans le contexte sociopolitique du monde balkanique, des erreurs d'interprétation sont possibles. Ainsi, peut-on lire parfois « *le manque de rigueur de la notion d'ethnie à laquelle font appel les recensements laisse la plus grande place aux considérations idéologiques dans la définition du groupe ethnique et des critères d'appartenance*² » (LABBE, 1997).

La notion d'État-Nation, si familière en Europe occidentale et qui débouche sur le recouvrement quasi-total de l'appartenance à la Nation (nationalité) et de la citoyenneté, est relativement étrangère à cette région de l'Europe du Sud-est. Ainsi, les identités politique et juridique sont ici distinctes. Les individus appartiennent à un groupe national et bénéficient d'une citoyenneté. Mais si la citoyenneté est définie par des règles juridiques strictes, l'appartenance ethnique échappe à toute définition juridique. Si elle se définit par des critères avant tout objectifs, des critères subjectifs interviennent également. Pour simplifier, on appartient au groupe national auquel on souhaite appartenir, même si pour chacun le choix est

¹ C'est cette fonction du recensement qui explique toutes les tentatives de fraude observées dans le passé dans quelques communes françaises.

² LABBE, M. (1997), « Les nationalités dans les Balkans : de l'usage des recensements » in *L'espace géographique*, 1997, n°1, pp.35-48

relativement limité. Aussi est-il préférable d'utiliser l'expression d'affiliation ethnique, ce qui indique bien la notion de choix qui peut s'y rattacher, et, par delà, la possibilité de modifier son choix, même si le champ des possibles est plutôt restreint.

L'absence de règles juridiques permet également toute forme de pression pour peser sur le choix des individus et, par-delà, d'accentuer, non seulement la rivalité entre les groupes nationaux mais également la concurrence avec les groupes majoritaires.

Dans le cadre du système mis en place la constitution de la Fédération socialiste yougoslave par Tito, deux niveaux de citoyenneté se superposaient, la citoyenneté yougoslave, qui découlait de la structure fédérative de l'état, et la citoyenneté de chacune des républiques constitutives de la fédération.

De plus, il ne faut pas oublier que, dans le contexte de l'ex-Yougoslavie, le terme « nationalité » renvoie à la notion d'appartenance ethnique dont se réclament les individus et ne fait aucunement référence à la notion de citoyenneté du pays étranger correspondant qui pourrait éventuellement exister.

La constitution yougoslave distinguait deux types de peuples :

- les 6 nations slaves du sud, constitutives (*narodni*) de la fédération (Serbes, Croates, Macédoniens, Slovène, Monténégrins et Musulmans),
- les nationalités (*narodnosti*) qui correspondaient aux communautés représentées en Yougoslavie, mais vivant, majoritairement, en dehors des frontières de la fédération : Albanais (Kosovo), Hongrois (Vojvodine), Bulgares, Tchèques, Roumains, Italiens, Allemands, Ruthènes, Turcs, Ukrainiens, Valaques, Tsiganes (romani), etc.

Les premières disposaient chacune d'une république (Serbie, Croatie, Macédoine, Slovénie, Monténégro et Bosnie-Herzégovine) où elles étaient majoritaires. Ce statut juridique accordé aux membres des nations constitutives disparut avec l'éclatement de la Yougoslavie, tant et si bien que ceux vivant dans les autres républiques yougoslaves furent réduits au simple rang de minorités ethniques dans les états nouvellement créés.

Cette redéfinition entraîna des tensions entre les communautés et donc tout un jeu d'influence, non seulement entre la communauté majoritaire dans la république et les minorités, mais également entre les diverses minorités.

À ce jeu communautaire se superpose et interfère le niveau religieux. En effet, la longue appartenance de la région à l'empire ottoman a amené un certain nombre de populations à se convertir, plus ou moins volontairement, à l'Islam. Tant et si bien qu'à l'enchevêtrement des groupes ethniques s'ajoutent les clivages introduits par la religion, au sein même d'un même groupe. Ainsi, trouve-t-on des Macédoniens musulmans (Goranis et Torbèches), des Albanais catholiques ou orthodoxes ...

C'est l'essence même de la définition de l'affiliation ethnique dans le monde yougoslave qui est à l'origine des difficultés inhérentes à l'utilisation de ce concept au sein des pays issus de la fédération yougoslave.

En effet, l'appartenance ethnique n'est fondée sur la présentation d'aucun document mais sur la simple déclaration des individus, du moins de ceux qui répondent aux agents recenseurs lors des recensements ou aux fonctionnaires habilités pour les différents actes de l'état civil. De ce fait, les déclarations des individus des divers groupes nationaux, mais plus particulièrement des minorités, peuvent différer en fonction des conditions sociopolitiques du moment. Cela se traduit parfois, et tous les observateurs de l'évolution des groupes ethniques au fil des recensements yougoslaves en ont fait l'expérience, par des variations d'effectifs impossibles à expliquer par la seule évolution démographique.

On a vu apparaître de nouvelles nationalités dans la nomenclature, comme les Musulmans au recensement de 1971³ et les Yougoslaves, la même année⁴. Au gré des circonstances politiques les dirigeants des communautés minoritaires peuvent souhaiter augmenter le poids politique d'une entre elles en incitant leurs membres, volontairement ou sous la contrainte à se déclarer sous une appellation qui n'est pas celle qu'il aurait déclarée spontanément. Parfois, sous la pression des circonstances politiques certains vont vouloir se déclarer d'une autre nationalité parce qu'ils craignent pour eux des représailles, voire même comme mesure de protestation à l'égard de la politique menée par le gouvernement, ou la communauté à laquelle il appartient.

Trois types d'acteurs sont à l'origine de ces difficultés :

1. L'état, par la manière dont la question sur la nationalité est posée (question ouverte ou question fermée avec une liste plus ou moins limitative) ;
2. l'enquêteur par la manière dont il suit plus ou moins à la lettre les instructions. Ainsi, a-t-on pu entendre qu'au recensement de 2002, en Macédoine, comme à celui de 1994, des instructions auraient été données pour que les individus ayant déclaré le macédonien comme langue maternelle soient considérés comme Macédoniens ;
3. la personne recensée.

Mais pour analyser plus en profondeur la manière dont se fait la déclaration de nationalité et les mécanismes qui peuvent les influencer, nous allons limiter notre observation à la seule République de Macédoine, l'Ancienne république yougoslave de Macédoine (ARYM ou FYROM) pour reprendre sa dénomination internationale. C'est l'expérience du dernier recensement, celui de 2002, qui nous servira de référence pour cette analyse. Nous nous fonderons plus sur l'analyse des données que sur la critique des opérations de collecte. Je renvoie, pour cette dernière, à un article consacré au recensement précédent de 1994⁵.

Analyse de la situation en République de Macédoine

Dans le cadre de la mission internationale d'observation du recensement de la république de Macédoine, mise en place par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe à la demande du gouvernement de ce pays, un travail d'analyse de la qualité du recensement a été réalisé. En addition au travail classique d'évaluation des résultats nationaux, une étude sur quelques aspects particuliers des résultats du recensement au niveau des municipalités fut réalisée⁶, l'objectif étant d'essayer de mesurer le degré de confiance que l'on pouvait accorder aux résultats du recensement. En particulier, cette étude devait permettre de voir jusqu'à quel point les résultats obtenus par les différents groupes ethniques et les municipalités pouvaient s'écarter des résultats observés pour l'ensemble du pays.

³ Même s'ils apparaissaient déjà depuis 1948 en Bosnie-Herzégovine.

⁴ Pour plus de détails sur la catégorisation des nationalités dans l'ex-Yougoslavie voir : Snjezana Mrdjen, *Structures démographiques, Nationalités et Territoires en ex-Yougoslavie (1945-1990)*, Doctorat sous la direction de Hervé Le Bras, EHESS, Paris, 11 avril 2000.

Snjezana Mrdjen, « Narodnost u popisima. Promjenljiva i nestalna kategorija » (L'ethnicité dans les recensements. Une catégorisation changeante et inconstante), *Stanovnistvo*, 1-4, 2002, p. 77-103.

⁵ J-P. Sardon, « Le recensement de 1994 dans l'ex-République yougoslave de Macédoine *Population*, n°4-5, 2000, pp. 787-800.

⁶ Cette analyse a pu être réalisée grâce à l'aide précieuse de Sören Netterström (Statistics Denmark), qui était l'expert IT (Information technology) de cette mission d'analyse de la qualité du recensement, qui a eu lieu à Skopje du 19 novembre au 3 décembre 2003.

Comparaison des populations, attendue et recensée, au niveau national

La première analyse menée fut, au niveau national, de calculer la population que l'on pouvait attendre à la date du recensement en mettant en jeu la population recensée en 1994 ainsi que les soldes naturel et migratoire enregistrés au cours de la période intercensitaire. Cette population attendue fut alors comparée à la population recensée afin de permettre une évaluation du recensement de 2002.

Cette comparaison repose naturellement sur quelques hypothèses contraignantes :

- La qualité du recensement de 1994 doit être très bonne. Cette hypothèse n'est que partiellement remplie puisque le recensement n'a pu être mené à son terme dans les municipalités de Debar et Centar Zupa, dont les populations, majoritairement albanaises, ont dû être estimées par l'office statistique. C'est pourquoi ces deux municipalités sont le plus souvent traitées à part.
- L'enregistrement des naissances et des décès doit être exhaustif. Si c'est bien le cas, quelques difficultés proviennent du fait que la statistique regroupe naissances vivantes et mort-nés.
- L'enregistrement des migrations internationales doit être lui aussi de bonne qualité, ce qui est loin d'être le cas puisque à partir des données de migrations publiées par quelques pays européens, nous savons que les migrations internationales, et plus particulièrement d'émigration, sont très fortement sous-estimées.

Les données de la comparaison apparaissent au tableau 1.

TABLEAU 1 : MACÉDOINE. COMPARAISON DES POPULATIONS, ATTENDUE ET RECENSÉE, SELON LE GROUPE ETHNIQUE, EN NOVEMBRE 2002
(Municipalités de Debar et Centar Zupa exclues)

Groupe ethnique	Population résidente attendue	Population résidente recensée	Différence absolue	Différence relative (%)
Macédoniens	1 298 775	1 279 496	-19 279	-1,5
Albanais	474 933	481 402	6 459	1,4
Turcs	76 910	69 327	-7 583	-9,9
Roms	51 294	52 513	1 219	2,4
Autres	87 005	81 597	-5 408	-6,2
Total	1 988 917	1 964 335	-24 582	-1,2

Sur ce tableau apparaît également la ventilation de cette comparaison selon le groupe ethnique déclaré au recensement. Il convient, au préalable de préciser que, dans les statistiques de naissances, l'affiliation ethnique du nouveau-né se réfère à celui de la mère, ce qui peut introduire une petite incohérence du fait de l'existence de couples mixtes.

Le relativement bon accord entre les deux types de population montre, qu'au moins pour le nombre total d'habitants, les deux recensements successifs et l'enregistrement des événements de la période intercensitaire ne sont pas en contradiction, ou que les deux recensements pourraient être affectés par le même type d'erreur.

Mais si l'on prend en compte le fait que l'immigration est mal observée, cela signifie que la population attendue devrait être plus faible. Dans ces conditions et si la population a été correctement observée au recensement de 2002 le recensement de 1994 souffrirait d'une légère sous-estimation. Dans le cas contraire d'une observation correcte en 1994, le recensement de 2002 surestimerait la population réelle dans les mêmes proportions. Cette erreur pourrait s'élever à quelques dizaines de milliers de personnes, sauf si, pour partie, les personnes parties à l'étranger entre 1994 et 2002 avaient été recensées en 2002.

Si, pour la population totale comme pour la plupart des *nationalités* (au sens ethnique) la population attendue excède la population recensée, ce n'est pas le cas pour les Albanais et les Roms, bien que les résultats ne tiennent pas compte des municipalités dans lesquelles il y a eu des problèmes et où ils sont fortement implantés. Cela pourrait être le signe :

- d'une légère surestimation de ces deux groupes nationaux en 2002,
- ou d'une légère sous-estimation en 1994,
- ou bien des deux à la fois,
- mais cela pourrait très bien être le résultat de changements survenus dans la déclaration de l'affiliation ethnique.

Comparaison des populations, attendue et recensée, dans les municipalités

La même analyse fut menée, pour chacune des municipalités, afin de vérifier si l'accord, plutôt bon, observé au niveau national ne cacherait pas, en fait, des écarts dans les municipalités. En effet, comme on l'observe souvent, la cohérence augmente avec la taille des unités statistiques, car des compensations se produisent alors. Le changement de définition du lieu de résidence au recensement de 2002, par rapport à celle en vigueur en 1994, passage de la résidence officielle à la résidence habituelle, ne devrait guère introduire de distorsion, car dans la plupart des cas résidence officielle et résidence habituelle sont les mêmes.

L'analyse portant sur l'ensemble des 84 municipalités a montré que dans seulement 9 d'entre elles (à l'exclusion de Debar et Centar Zupa⁷) l'écart entre les populations, attendues et recensées, indépendamment de leur affiliation ethnique, dépassait 10% (cf. Tableau 1).

TABLEAU 2 : MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES L'ÉCART ENTRE LES POPULATIONS RÉSIDENTES, ATTENDUES ET RECENSÉES EN NOVEMBRE 2002, EXCÈDE 10%

Municipalité	Population résidente attendue	Population résidente recensée	Différence absolue	Différence relative (%)
<i>1058 Bistrica</i>	5 708	4 915	793	13.9
1198 Velesta	7 025	8 068	-1 043	-14.8
<i>1210 Vitoliste</i>	670	550	120	17.9
1317 Delogodzi	6 860	7 873	-1 013	-14.8
1368 Dolna Banjica	8 063	9 201	-1 138	-14.1
<i>1686 Labunista</i>	9 730	8 611	1 119	11.5
<i>1724 Mavroni Anovi</i>	1 318	998	320	24.3
<i>2011 Rostusa</i>	11 111	8 987	2 124	19.1
<i>2089 Srbino</i>	4 175	3 279	896	21.5
Total (sans Debar)	1 988 917	1 964 335	24 582	1.2
1309 Debar	19 325	17 788	1 537	9.0
2208 Centar Zupa	7 070	5 501	1 569	22.2

N.B. : Lorsque la population recensée excède la population attendue, l'information est en caractères gras, et en italique dans le cas contraire.

⁷ Les municipalités de Debar et Centar Zupa sont distinguées car du fait du boycott partiel des opérations du recensement par la communauté albanaise, l'office statistique a dû procéder à une estimation de leur population.

Dans trois municipalités, Velesta, Delogodzi et Dolna Banjica, la population recensée excède la population attendue de 14-15%. Dans les six autres, c'est le contraire et pour quatre d'entre elles (Vitoliste, Rostusa, Srbino et Mavrovi Anovi) l'écart est plus important, puis qu'il oscille entre 18 et 24 %.

Il apparaît, au regard du recensement de 2002, que la population qui avait été estimée par l'office statistique pour Debar et surtout pour Centar Zupa pourrait avoir été surestimée, à moins que les différences ne reflètent une émigration intercensitaire inconnue.

Lorsque la même comparaison prend en compte les principales *nationalités*, on peut voir que toutes sont concernées par ces changements (Cf. Tableaux 2a, 2b, 2c et 2d, en annexe). Les écarts, entre populations attendues et recensées, sont beaucoup plus élevés, mais les compensations qui s'opèrent, au sein des groupes nationaux, entre municipalités ne laissent rien vraiment paraître au niveau du pays.

Pour les Macédoniens (Tableau 2a), dans 17 municipalités les écarts dépassent 10%⁸. Pour 10 d'entre elles, cet écart allait dans le sens d'une « surestimation » par le recensement. Les écarts, dans chacun des deux sens, sont généralement importants. Mais, au total, pour ceux qui se déclarent comme Macédoniens, l'effectif recensé est de 0,5% inférieur à l'effectif attendu.

Chez les Albanais (Tableau 2b), 21 municipalités sont concernées. Dans 12, c'est le recensement qui affiche des valeurs plus élevées. Les écarts sont, dans les deux sens, considérables, mais au total la population recensée excède de 2% la population attendue.

Pour les Turcs (Tableau 2c) et les Roms (Tableau 2d) les résultats par municipalités sont similaires à ceux observés pour les Macédoniens et les Albanais, mais différent quelque peu pour l'ensemble du groupe national. En effet, la population d'affiliation turque est inférieure de 9,5% à celle que l'on attendait, alors que chez les Roms c'est le contraire et l'excédent est de 4,3%.

Cette analyse montre que les écarts concernent tous les groupes ethniques et qu'au niveau des municipalités il y a des modifications substantielles de la composition ethnique, mais qui s'effacent au niveau du pays.

Parmi toutes ces variations dans un sens ou dans l'autre, les modifications enregistrées à Labunista entre 1994 et 2002 sont les plus étranges. Au recensement de 1994, les Macédoniens formaient le groupe national le plus important de cette municipalité avec 3372 des 8475 habitants, suivi par les Turcs (2137) et les Albanais (1791). En 2002, la situation s'était complètement modifiée, les Albanais occupaient la première place avec 4807 habitants sur 8656 et les Macédoniens la troisième, derrière les Turcs (1543) avec seulement 1195 personnes, c'est-à-dire à peine plus que les « Autres » (1108).

Cette modification considérable ne s'explique que par une inversion totale de l'affiliation ethnique de personnes qui s'étaient déclarés Macédoniens, Macédoniens Musulmans (ou Turcs) avant de se déclarer Albanais en 2002. Cette hypothèse est confortée par l'analyse des croisements des déclarations d'appartenance ethnique et de religion aux deux recensements successifs. Elle est également cohérente avec des observations mentionnées par certains membres de la mission d'observation qui mentionnent des suspicions de pressions, pouvant aller jusqu'à des incitations financières, qui auraient été exercées sur les Macédoniens Musulmans pour qu'ils se déclarent Albanais, dans cette municipalité.

Ces passages d'une *nationalité* musulmane à une autre ne semblent pas très fréquents au niveau du pays, mais dans certaines municipalités ces derniers sont spécialement nombreux à Labunista où ils concernent la moitié de la population.

⁸ Pour limiter l'effet des variations aléatoires, nous ne retiendrons dans l'analyse que les municipalités dans lesquelles l'effectif de la population du groupe national excède 50 habitants.

À Cucer-Sandevo, c'est le contraire. En 1994, les Albanais étaient les plus nombreux avec 3030 des 8014 habitants, venaient ensuite les Macédoniens (2644) et les « Autres nationalités » (2324). En 2002, les Albanais sont à la seconde place avec un effectif voisin, 2929 sur un total de 9252, derrière les Macédoniens (3814) dont le nombre augmente de 44%. Les « Autres » évoluent peu avec 2486 habitants.

Cela montre bien que si les données sur l'appartenance ethnique sont fiables au niveau national, il n'en va pas de même au niveau local. La déclaration est, en effet, trop sujette à variation au fil du temps. Au cours de la mission internationale d'observation de 2002, comme cela avait déjà été le cas en 1994, de nombreuses fois il est apparu que les agents recenseurs de différents districts de recensement ont été rejetés par la population qui, souhaitant se faire recenser dans sa langue, demandait l'envoi d'agents recenseurs de leur groupe ethnique, alors même que le choix des agents s'était fondé sur les résultats du recensement précédent. Ainsi, dans un village de la région d'Ohrid, les habitants Macédoniens Musulmans avaient oublié, en 2002, qu'ils s'étaient déclarés Turcs en 1994, ce qui avait motivé la décision de la commission municipale du recensement d'envoyer dans ce village des agents recenseurs Turcs.

Pour se faire une idée de ces changements dans la déclaration de l'affiliation ethnique au fil du temps, pour l'ensemble du pays, nous avons couplé, au niveau des municipalités, les personnes ayant la même date de naissance⁹. Nous avons donc sous-entendu que, dans une même municipalité, il n'y avait pas deux individus différents nés à la même date¹⁰. Ainsi, la comparaison des réponses données à chacun des recensements par deux individus nés à la même date, nous permettait de détecter les changements de déclaration.

Plus de 700 mille couplages ont ainsi été réalisés, pour lesquels nous avons pu comparer les réponses à la question sur l'affiliation ethnique (Tableau 3). 3% des personnes ont ainsi modifié leur déclaration d'affiliation ethnique entre 1994 et 2002, mais l'ampleur des changements varie largement selon le groupe ethnique.

Macédoniens et Albanais forment les deux groupes pour lesquels la déclaration change très peu (moins de 1% de modifications), même si chez les Macédoniens que l'on rencontre les changements les plus nombreux du fait de leur importance numérique. Les Macédoniens-Musulmans sont, au contraire, ceux chez qui la déclaration d'appartenance est la moins stable, puisque plus de la moitié de ceux qui se sont déclarés ainsi en 1994 ont changé leur déclaration en 2002, et 70% de ces nouveaux choix se sont portés sur un autre groupe musulman. Le nombre important de changements enregistrés chez les Macédoniens vient de l'hétérogénéité de ce groupe, formé d'une forte majorité de Macédoniens orthodoxes, qui peuvent pour un petit nombre se revendiquer Valaques, et d'une minorité de Macédoniens Musulmans qui peuvent par la suite se déclarer Turcs (26%), Macédoniens Musulmans (26%) ou Albanais (18%).

Les Turcs constituent l'autre *nationalité* qui permet la croissance des Albanais, puisque 62% des modifications ont été faites au profit des Albanais.

La quasi-totalité (99%) des changements intervenus chez les Valaques vont dans le sens d'une intégration dans le groupe des Macédoniens. Il convient de noter que 22% des changements des Macédoniens se font au profit des Valaques.

⁹ Dans les fichiers mis à notre disposition par l'office statistique les données avaient été anonymisées et ne contenait plus aucun identifiant.

¹⁰ Compte-tenu du nombre annuel de naissances, et donc de leur nombre journalier, cette hypothèse ne doit pas être loin d'être vérifiée, seules les municipalités les plus peuplées, comme Skopje, ..., pourraient s'écarter légèrement de cette situation.

TABLEAU 3 : MODIFICATION DES DÉCLARATIONS D'APPARTENANCE ETHNIQUE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1994 ET 2002

Déclaration en 2002	Déclaration en 1994						
	Macédoniens	Autres	Macédoniens-Musulmans	Albanais	Valaques	Roms	Turcs
Macédoniens	493 196	7	318	409	400	376	346
Autres	37	458	21	35	0	9	73
Macédoniens-Musulmans	1 148	0	877	107	1	24	685
Albanais	790	14	185	170 685	0	217	2 604
Valaques	985	0	0	4	3 398	4	2
Roms	292	1	26	81	0	6 207	463
Turcs	1 171	7	566	662	1	183	26 656
Total	497 619	487	1 993	171 983	3 800	7 020	30 829
Nombre de changements	4 423	29	1 116	1 298	402	813	4 153
%changements	0,89	5,95	56,00	0,75	10,58	11,58	13,48
Changements vers musulmans	3 401	22	777	850	2	424	3 752
%changements vers musulmans	0,68	4,52	38,99	0,49	0,05	6,04	12,18
Changements vers chrétiens ¹¹	1 022	7	339	448	400	389	421
%changements vers chrétiens	0,21	1,44	17,01	0,26	10,53	5,54	1,37
Total	497 619	487	1 993	171 983	3 800	7 020	30 829

Quant aux modifications concernant les Roms, elles semblent indiquer qu'une partie de cette communauté doit être chrétienne, parce que la moitié des changements se font au profit des Macédoniens et des « Autres ».

Ce tableau permet de vérifier que la frontière la plus imperméable est celle de la religion, même si on enregistre des permutations entre Albanais ou Turcs et Macédoniens qui n'apparaissent que du fait de l'absence de la précision « Musulmans ».

Ces changements dans la déclaration nous renseignent sur les relations entre les diverses communautés, mais peu réellement sur la dynamique de ces changements. En effet, il ne faut pas perdre de vue que si nous prenons le recensement de 1994 comme point de départ, cela ne signifie pas pour autant que la déclaration faite en 1994 soit plus proche de la « réalité » que celle faite en 2002.

¹¹ Les Chrétiens sont ici définis comme formés des Macédoniens, Valaques et « Autres », les Musulmans comprennent les Macédoniens-Musulmans, les Albanais, les Roms, les Turcs, les Egyptiens, les Musulmans et les Musulmans-Macédoniens.

Causes de ces variations

Il ne faudrait pas pendre ces variations au fil du temps de la déclaration des personnes comme le signe d'une méconnaissance de leur appartenance ethnique ou d'une certaine incertitude dans laquelle se trouverait la personne concernée pour définir son affiliation, même si dans certains cas la question peut se poser, notamment dans le cas des personnes issues de couples appartenant à des groupes différents. C'est notamment pourquoi s'est développée dans l'ancienne Yougoslavie la catégorie des « Yougoslaves » qui recouvrait des enfants de couples mixtes ainsi que ceux qui refusaient d'entrer le jeu des représentations ethniques.

Il existe aussi des raisons objectives, dont nous évoquerons les principales, notamment dans le cas macédonien sur lequel repose notre analyse. Ces raisons ne sont parfois guère perceptibles à un observateur étranger à la région qui ne dispose généralement pas des éléments culturels lui permettant de les mettre en évidence.

Manque de précision de certaines dénominations

Il en va ainsi du manque de précision de certains vocables ou de leur usage pour des ensembles dont une large part semble extérieure au vocable.

Au premier type appartient le terme « Macédonien » et au second celui de « Turc ».

Au-delà même du discours, souvent extérieur à ce groupe, sur ce qu'est véritablement la *nationalité* macédonienne (ainsi, pour les Bulgares, les Macédoniens sont des Bulgares¹², et des Serbes pour les Serbes), cette appellation recouvre des slavo-macédoniens orthodoxes et des slavo-macédoniens musulmans, ceux-là même dont les ancêtres avaient été convertis à l'Islam du temps de la domination ottomane. Si les premiers n'ont d'autre choix que ce se déclarer Macédoniens, une partie des seconds se déclarent tantôt Macédoniens s'ils font référence à leur origine slavo-macédonienne¹³, tantôt Turcs si ce qui importe le plus pour eux est leur attachement à l'Islam.

Ce glissement est d'autant plus facile, que dans ce monde anciennement partie de l'empire ottoman, on avait l'habitude de désigner comme Turcs tous ceux qui avaient embrassé la religion des conquérants, indépendamment de leur appartenance culturelle. C'est ainsi, qu'en Macédoine, les Albanais sont souvent dénommés comme Turcs par les personnes âgées. Cela explique, sans doute, le fait que lors des émeutes de Gostivar en 1997, le drapeau turc était associé au drapeau albanais.

Degré d'intégration

Le degré d'intégration au sein du groupe majoritaire joue également un rôle dans la déclaration faite et, par conséquent, dans les éventuelles variations. L'attitude des Valaques retrace bien cette situation. Beaucoup se déclarent Macédoniens car il n'y a guère de raisons de ne pas le faire, et pourtant il s'agit de l'une des nationalités proposées par la statistique yougoslave depuis longtemps. Mais l'appartenance nationale valaque n'a jamais fait l'objet d'une revendication. Ils sont parfaitement intégrés et se considèrent comme de vrais Macédoniens car ils ont toujours vécu en Macédoine, comme en témoignent les mots Valaques qui auraient été tracés sur le sarcophage de Philippe II, le père d'Alexandre. De plus, leur

¹² Au recensement de 1994, dans l'Est du pays, un chef de ménage a choisi de se déclarer Bulgare par simple mécontentement à l'égard de la politique menée par le gouvernement.

¹³ Il suffit même qu'ils oublient de mentionner le complétif « musulmans » pour qu'ils apparaissent comme Macédoniens, comme s'ils étaient orthodoxes. De plus, comme cela a été mentionné dans les rapports des observateurs des recensements de 1994 et 2002, certains agents recenseurs répondaient eux-mêmes à la question sur l'appartenance ethnique, sans poser au préalable la question et sans chercher à donner une réponse que n'aurait acceptée la personne interrogée, tant la réponse paraissait évidente.

culture de la discrétion et de la loyauté à l'égard du pouvoir des pays dans lesquels ils vivent, ne leur permet de se déclarer d'une appartenance qui les distinguerait de celle du pays¹⁴. Cela conduit, semble-t-il, à une sous-déclaration de cette identité qui est pourtant reconnue officiellement dans la constitution macédonienne.

Il semble toutefois que la revendication de l'origine valaque soit en recrudescence dans l'ensemble des Balkans¹⁵. La (re)découverte des origines qui touche particulièrement l'intelligentsia et le monde politique ou des affaires en Macédoine, en constitue sans doute l'une des expressions. C'est peut-être dans ce cadre qu'il convient d'interpréter le fait que le nombre de passages de Valaques à Macédoniens enregistrés en 2002 (400) est plus de deux fois plus faible que celui de Macédoniens à Valaques (985)¹⁶.

Pression des autres groupes

Les groupes minoritaires font fréquemment l'objet de pressions au nom de l'identité religieuse, pour qu'ils ajoutent, au recensement¹⁷, leur poids démographique aux autres groupes musulmans, Albanais ou Turcs. C'est notamment le cas des Macédoniens Musulmans et des Roms. On rapporte que ces pressions peuvent recourir à des incitations financières.

Notons toutefois, qu'en dehors de toute pression, il semble que, dans certains villages, des Macédoniens Musulmans se déclarent notamment Turcs pour tenter d'obtenir les avantages qu'ils pourraient tirer de cette déclaration, en matière scolaire principalement.

Rôle de la définition des représentations politiques

Nous avons également tenté de voir si ces changements dans la déclaration d'appartenance ethnique n'avaient pas été provoqués, au moins pour partie, par l'introduction d'une nouvelle disposition pour mieux assurer la représentation des minorités. En effet, les accords d'Ohrid du 13 août 2001, pris suite à la rébellion d'une partie de la communauté albanaise en 2000, avaient défini des seuils au-delà desquels les minorités nationales obtenaient un certain nombre d'avantages allant de la mise en place d'écoles dans la langue de la minorité à la présence dans les instances représentatives de la municipalité.

En vertu de ces accords, l'albanais, langue de la seule minorité dont l'effectif dépassait 20% devenait la seconde langue nationale officielle, même si le macédonien garde une suprématie en étant notamment la langue des relations internationales. À l'échelon local, partout où au moins 20% de la population parle une langue spécifique, cette langue doit être utilisée comme langue officielle avec le macédonien. Par ces accords, la Macédoine s'engageait aussi à financer l'enseignement primaire et secondaire dans la langue de toute minorité qui dans une zone représentait au moins 20% de la population.

C'est naturellement avant tout dans les régions albanophone que ces nouvelles dispositions pouvaient avoir une influence, et ce d'autant plus que l'Albanais, langue officielle de l'état l'albanais, se voyait reconnu comme langue dans laquelle les étudiants pouvaient faire leurs études universitaires. Ainsi, au seuil de 50% permettant de diriger une municipalité, c'est rajouté un nouvel enjeu politique, le seuil de 20% permettant à une langue nationale de devenir également langue officielle en plus du macédonien.

L'analyse de la distribution des municipalités selon la taille relative des diverses *nationalités* révèle qu'en 1994 elle suivait une évolution très régulière et aucun niveau

¹⁴ Cf. Jean-François Gossiaux, *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, PUF, 2002, 217 p.

¹⁵ Cf. Nicolas Trifon, « Les aroumains en Roumanie depuis 1990 : comment se passer d'une (belle-)mère patrie devenue encombrante », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol 38, n° 4, décembre 2007, p. 172-199.

¹⁶ Cf. tableau 3

¹⁷ Les mêmes pressions existent au moment des élections.

particulier ne concentrait un plus grand nombre de municipalités. Au contraire en 2002, cette même distribution fait apparaître quelques plateaux (Tableau 4). Ces plateaux semblent particulièrement présents pour la communauté albanaise et leur sont presque exclusivement favorables.

TABLE 4 : MUNICIPALITÉS SE SITUANT, EN 2002, AUTOUR DES SEUILS DÉFINIS, SELON L'APPARTENANCE ETHNIQUE (%)

Albanais			Macédoniens			Turks		
	1994	2002		1994	2002		1994	2002
2011 Rostusa	10,15	12,47	1236 Vrapciste		12,60	2216 Caska	21,90	12,99
0019 Grand Skopje	12,93	15,19	1015 Aracinovo		12,98	1309 Debar		13,48
1643 Krucevo	17,27	21,3	1686 Labunista		13,81	1791 Murtino		13,70
1376 Dolneni	13,69	21,5	2160 Tearce		14,03	1562 Konce		14,76
2054 Sopiste	19,34	21,5	1309 Debar		14,05	1970 Radovis		16,38
2194 Capari	19,27	21,8	2208 Centar Zupa		14,31	1163 Vasilevo		17,46
1902 Petrovec		22,42	1252 Vrutok		14,35	1511 Karbinci		17,61
1058 Bistrica		25,79	1368 Dolna Banjica		16,14	1686 Labunista	25,22	17,83
1678 Kumanovo		26,10	1287 Gostivar		28,34	2151 <i>Studenicani</i>	21,20	19,7
1520 Kicevo		28,64	2178 Tetovo		29,12	1228 Vranestica	18,68	20,0
						1376 Dolneni	25,23	22,52
2135 Struga		41,04	1244 Vratnica		40,91	2186 Topolcani	22,93	26,21
1724 Mavrovi Anovi		41,32	1376 Dolneni		41,06	1368 Dolna Banjica	32,18	29,82
1368 Dolna Banjica	49,37	50,1	2259 Cucer Sandevo	32,99	41,22			
1236 Vrapciste	47,79	50,6	2135 Struga	56,66	48,3			
1406 Zitose	50,02	54,59	1902 Petrovec	51,63	51,4			
1686 Labunista	21,13	55,53	2011 Rostusa	31,01	54,61			
1287 Gostivar		56,77	1520 Kicevo		55,23			
1244 Vratnica		57,54	1724 Mavrovi Anovi		55,82			
			1422 Zelenikovo		57,01			
			1678 Kumanovo		59,74			

Cependant, même si seuls les Albanais semblent concernés, les Macédoniens n'en sont, sans doute, pas moins impliqués. En effet, de même que les Albanais pouvaient tenter d'accroître leur proportion afin d'obtenir des avantages politiques, les Macédoniens pouvaient essayer de faire diminuer cette proportion, en surestimant leur propre nombre.

À Krucevo, les Albanais atteignent le seuil de 20% en vertu d'un dépassement de près de 15% de la population attendue. En même temps le déficit de la population turque s'élève à environ 50%. Il apparaît ainsi que le seuil a pu être atteint, en grande partie, par le fait que la moitié de ceux qui s'étaient déclarés Turcs en 2004 ont changé leur déclaration pour se faire enregistrer comme Albanais. À Dolneni la situation est très semblable avec, cependant, une augmentation de la population albanaise de 30% et un transfert de seulement 20% de Turcs. À Sopiste et Capari, les changements viennent d'un moindre déficit absolu d'Albanais que de Macédoniens. À Dolna Banjica, la moitié de l'excès par rapport à la population attendue tient au seul excès des Albanais. À Vrapciste, la raison des changements n'est pas claire, mais les déplacements de déclaration des Turcs aux Albanais fournissent une part de l'explication. À Struga, la diminution du nombre de Macédoniens est due aux échanges au sein des communautés musulmanes (entre Macédoniens Musulmans, Turcs et Albanais) et aussi le passage de Macédoniens à la minorité valaque. À Petrovec, on observe une stagnation des

Macédoniens et une augmentation des Albanais et des Roms. À Studenicani, l'augmentation des Turcs est inférieure à celle des Albanais, qui sont les plus nombreux (68%).

De tous ces exemples on peut dire que pour tenter d'atteindre le niveau recherché il faut obtenir l'acceptation des groupes les plus proches pour qu'une partie d'entre eux se déclarent membre de la communauté la plus proche du seuil. Dans ce jeu les communautés musulmanes sont favorisées car elles bénéficient de plusieurs possibilités.

Il est intéressant de noter que, si pour les Albanais, le plateau est toujours situé au-dessus du seuil, dans le cas de Struga il semble que l'effort n'a pas seulement porté sur l'élévation de la proportion des Albanais, mais aussi pour limiter la déclaration comme Macédoniens des membres des minorités orthodoxes.

En guise de conclusion

Comme nous venons de le voir de nombreux facteurs influent sur la déclaration de l'affiliation ethnique faite dans les recensements yougoslaves et plus particulièrement en Macédoine. Les variations touchent plus particulièrement les groupes les plus minoritaires. D'autre part, l'importance de ces variations dépend largement de la taille de la zone étudiée et peut atteindre des niveaux relativement élevés à l'échelon local, pour peu qu'un maximum de conditions soient présentes.

Il n'en faut pas moins garder à l'esprit que, pour l'ensemble du pays, ces variations sont, somme toute, mineures, puisque, à l'échelle de toute la Macédoine, elles ne concernent que 3% des couplages réalisés entre les réponses faites en 1994 et 2002. Ce qui n'en permet pas plus d'assurer que la représentation des groupes ethniques donnée par le recensement soit conforme à la réalité, si tant est que la réalité, ou l'objectivité, ait véritablement un sens dans le domaine de la description de groupes ethniques. L'image donnée pour les groupes les plus nombreux est sans doute relativement précise, mais un grand flou entoure, sans doute, les groupes les plus minoritaires.

ANNEXE 1 : Écarts entre les populations municipales, attendues et recensées, selon le groupe ethnique

Macédoniens

TABLE 2A : MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES L'ÉCART ENTRE LES POPULATIONS RÉSIDENTES, ATTENDUES ET RECENSÉES, EXCÈDE 10%

Municipalité	population résidente attendue	Différence absolue	Différence relative (%)
1015 Aracinovo	1 108	-464	-41,88
<i>1058 Bistrica</i>	4 135	560	13,54
1198 Velesta	15	13	86,67
<i>1210 Vitoliste</i>	669	127	18,98
1368 Dolna Banjica	1 182	-306	-25,89
1392 Zelino	52	-25	-48,08
1546 Kondovo	29	-39	-134,48
<i>1686 Labunista</i>	4 253	3 058	71,90
1694 Lipkovo	215	-140	-65,12
<i>1724 Mavrovi Anovi</i>	645	79	12,25
<i>1937 Plasnica</i>	107	74	69,16
2011 Rostusa	3 231	-1 704	-52,74
<i>2089 Srbino</i>	173	68	39,31
<i>2135 Struga</i>	20 214	2 628	13,00
2151 Studenicani	82	-178	-217,07
2160 Tearce	2 729	-312	-11,43
2216 Caska	1 819	-347	-19,08
2259 Cucur-Sandvo	2 769	-1045	-37,74
2267 Dzepeiste	90	-19	-21,11
Total (sans Debar)	1 298 775	6 794	0,52
<i>1309 Debar</i>	3 314	819	24,71
<i>2208 Centar Zupa</i>	1 130	341	30,18

Albanais

TABLE 2B : MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES L'ÉCART ENTRE LES POPULATIONS RÉSIDENTES, ATTENDUES ET RECENSÉES, EXCÈDE 10%

Municipalité	Population résidente attendue	Différence absolue	Différence relative (%)
<i>1058 Bistrica</i>	1 492	220	14,75
1112 Bogomila	19	-23	-121,05
1198 Velesta	6 997	-1 020	-14,58
1317 Delogodzi	6 789	-937	-13,80
1341 Demir Hisar	197	-40	-20,30
1350 Dobrusevo	14	10	71,43
1368 Dolna Banjica	4 100	-524	-12,78
1376 Dolneni	1 891	-570	-30,14
1384 Drugovo	128	-21	-16,41
1473 Ilinden	275	-71	-25,82
1520 Kicevo	7 494	-994	-13,26
1643 Krusevo	1 800	-265	-14,72
1686 Labunista	1 833	-2 974	-162,25
1708 Lozovo	57	20	35,09
<i>1724 Mavrovi Anovi</i>	632	213	33,70
1872 Oslomej	9 179	-886	-9,65
<i>1937 Plasnica</i>	75	51	68,00
1953 Prilep	30	11	36,67
<i>1996 Resen</i>	1 797	293	16,30
<i>2054 Sopiste</i>	2 238	232	10,37
<i>2089 Srbinovo</i>	4 001	813	20,32
2097 Star Dojran	31	15	48,39
2135 Struga	13 609	-1 258	-9,24
2216 Caska	258	42	16,28
<i>2259 Cucer-Sandevo</i>	3 468	539	15,54
Total (sans Debar)	474 933	-9 456	-1,99
1309 Debar	11 926	640	5,37
2208 Centar Zupa	447	8	1,79

Tures

TABLE 2C : MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES L'ÉCART ENTRE LES POPULATIONS RÉSIDENTES, ATTENDUES ET RECENSÉES, EXCÈDE 10%

Municipalité	Population résidente attendue	Différence absolue	Différence relative (%)
0019 Grand Skopje	10 028	1 673	16,68
1015 Aracinovo	23	23	100,00
1040 Berovo	104	16	15,38
1082 Bogdanci	80	28	35,00
1112 Bogomila	14	10	71,43
1139 Bosilovo	583	77	13,21
1155 Valandovo	1 633	372	22,78
1228 Vranestica	317	42	13,25
1236 Vrapciste	3 400	366	10,76
1325 Delcevo	135	14	10,37
1350 Dobrusevo	243	33	13,58
1376 Dolneni	3 237	645	19,93
1384 Drugovo	329	37	11,25
1392 Zelino	28	27	96,43
1406 Zitose	139	122	87,77
1422 Zelenikovo	12	12	100,00
1490 Kavadarci	181	19	10,50
1503 Kamewane	1 390	180	12,95
1546 Kondovo	11	-13	-118,18
1597 Kocani	563	244	43,34
1643 Krusevo	663	354	53,39
1651 Kuklis	465	219	47,10
1660 Kukurecani	19	17	89,47
1678 Kumanovo	399	105	26,32
1686 Labunista	2167	624	28,80
1694 Lipkovo	34	33	97,06
1708 Lozovo	168	12	7,14
1759 Makedonski Brod	77	-95	-123,38
1783 Mogila	24	11	45,83
1791 Murfino	817	-79	-9,67
1805 Negotino	317	66	20,82
1821 Novaci	39	12	30,77
1902 Petrovec	127	60	47,24
1953 Prilep	195	74	37,95
2011 Rostusa	3 179	303	9,53
2038 Saraj	37	16	43,24
2097 Star Dojran	683	271	39,68
2135 Struga	1 088	-841	-77,30
2143 Strumica	2 990	334	11,17
2160 Tearce	456	-55	-12,06
2178 Tetovo	2 147	277	12,90

2216 Caska	645	268	41,55
2283 Stip	1 504	231	15,36
Total (sans Debar)	76 910	7 327	9,53
1309 Debar	2 136	-257	-12,03
2208 Centar Zupa	5 229	961	18,38

Roms

TABLE 2D : MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES L'ÉCART ENTRE LES POPULATIONS RÉSIDENTES, ATTENDUES ET RECENSÉES, EXCÈDE 10%

Municipalité	Population résidente attendue	Différence absolue	Différence relative (%)
1040 Berovo	367	-90	-24,52
1066 Bitola	2 233	-374	-16,75
1180 Veles	541	-274	-50,65
1201 Vinica	1 021	-201	-19,69
1287 Gostivar	2 283	378	16,56
1295 Gradsko	111	-21	-18,92
1368 Dolna Banjica	190	-103	-54,21
1422 Zelenikovo	72	-10	-13,89
1473 Ilinden	394	-50	-12,69
1481 Jegunovce	58	19	32,76
1546 Kondovo	93	-29	-31,18
1597 Kocani	1 419	-473	-33,33
1627 Kriva Palanka	607	-58	-9,56
1643 Krusevo	26	-13	-50,00
1678 Kumanovo	3 970	-350	-8,82
1805 Negotino	195	-256	-131,28
1899 Ohrid	103	32	31,07
1902 Petrovec	159	-209	-131,45
1961 Probistip	19	-18	-94,74
1970 Radovis	170	-95	-55,88
1988 Rankovce	33	-24	-72,73
1996 Resen	161	-19	-11,80
2003 Rosoman	17	10	58,82
2038 Saraj	74	-148	-200,00
2054 Sopiste	22	22	100,00
2135 Struga	190	74	38,95
2143 Strumica	203	57	28,08
2151 Studenicani	182	90	49,45
2224 Cegrane	53	52	98,11
2283 Stip	1 824	-362	-19,85
Total (sans Debar)	51 294	-2 182	-4,25
1309 Debar	1 269	186	14,66
2208 Centar Zupa	0	0	0